Service des Impôts des Entreprises :
il faut que la DRFiP entende les personnels !

Les SIE sont aujourd'hui frappés d'une double peine. :

– **des charges supplémentaires** d'une part avec la CFE, bientôt le mandatement des remboursements de crédits de TVA, sans oublier les problèmes multiples générés par une maîtrise de l'ensemble des tâches de plus en plus aléatoire par la centrale, la mise à jour des locaux professionnel...

– **et des suppressions de postes** dans la quasi totalité des SIE (19 dans le département au 01/09/2011).

On ne peut pas d'un côté charger sans cesse la barque des SIE, y susciter des problèmes croissants d'organisation et de l'autre supprimer massivement des postes dans les SIE comme le fait la DRFiP au 1/09/2011!

Alertée sur la situation des SIE en CTP, pour l'instant la DRFiP n'a apporté aucune réponse.

Cela n'est pas acceptable!

La DRFiP doit sortir de sa tour d'ivoire et cesser de « botter en touche », elle doit écouter les agents des SIE, entendre leur désarroi face aux difficultés qui s'amoncellent et leur colère.

Nous ne demandons pas un redéploiement d'emplois au détriment de collègues d'autres structures qui aurait pour effet d'aggraver leurs difficultés.

Ce qu'exige aujourd'hui les agents soussignés c'est l'annulation pure et simple des suppressions de postes injustes qui frappent les SIE, des effectifs sur ces emplois et la fin des conditions de travail insupportables!

Nom	SIE	Signature

Nom	SIE	Signature